

CONFLIT AU ROI DU COQ RÔTI**Les employés en lock-out s'invitent chez leur patron****DAVID BOMBARDIER**

david.bombardier@latribune.qc.ca

ASCOT CORNER — Une vingtaine de lock-outés du Roi du Coq rôti sont débarqués devant la résidence cossue de l'un de leurs patrons, hier matin, une journée avant la reprise de la conciliation. «Le conflit a assez duré», ont-ils livré comme message, armés d'un micro et d'un amplificateur pour bien se faire comprendre de leur employeur.

«Après 37 mois, on est encore là», a lancé un syndiqué, devant la grille de la vaste propriété de Réjean Perreault, sur le chemin Biron. Selon le syndicat, M. Perreault se trouvait chez lui lors de cette courte manifestation. La Tribune a tenté en vain de s'entretenir avec lui au téléphone.

Les syndiqués s'étaient présentés à cet endroit une première fois, il y a trois ans, quelques mois après le début du conflit.

«On souhaite que les frères Perreault arrivent à la table de négociations en voulant régler les choses, explique Denis Beaudin, président par intérim de la CSN en Estrie. On veut se parler, on veut négocier, on veut régler. Et on

ne comprend toujours pas pourquoi ce conflit dure depuis si longtemps.»

Le lock-out de cette rôtisserie de la rue Camirand a été déclenché le 19 juillet 2008. Depuis ce temps, la Commission des relations de travail a reconnu le droit des frères Réjean et Alain Perreault de mettre fin aux services de livraison, mais aussi leur obligation de respecter le droit de supplantation (bumping) des 21 livreurs syndiqués.

Selon le syndicat, les propriétaires perdent un million de dollars par année en profits non réalisés à cause du lock-out, alors que les demandes syndicales se chiffrent à quelque 150 000 \$.

«Pendant que des concurrents prennent une place importante du marché, les frères Perreault s'entêtent à ne pas ouvrir leur commerce. C'est là toute l'aberration de ce conflit», dénonce le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Roi du Coq rôti, Germain Crête.

«Ce conflit ne s'explique pas, à part par de la mauvaise volonté des frères Perreault et la volonté de vouloir casser le syndicat», renchérit Michel Valiquette, trésorier de la Fédé-

ration du commerce (CSN). Les lock-outés veulent régler, mais ils entendent aussi se tenir debout, insiste-t-il.

Au total, quatre séances de conciliation sont prévues, soit aujourd'hui ainsi que les 6, 26

et 28 septembre.

Quarante-huit personnes travaillaient au Roi du Coq rôti au moment du lock-out. Deux syndiqués sont décédés. Quelques-uns ont décidé d'aller travailler ailleurs. Ils sont

encore 36 à se serrer les coudes et à recevoir le soutien moral et financier de la CSN. Plusieurs sont retournés aux études ou ont déniché un emploi à temps partiel, le temps que le conflit se règle.



Sherbrooke vendredi 2 septembre 2011 - La Tribune

MACOM RENÉ MARQUIS

À la veille de la reprise de la conciliation, une vingtaine d'employés du Roi du Coq rôti, en lock-out depuis le 19 juillet 2008, sont débarqués devant la résidence de l'un de leurs patrons, hier matin, afin de l'inviter à régler le conflit et à relancer les activités de leur commerce.

3

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com US/Can: 1.877.988.0340 Intern: 800.634.6364
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW